

NUMERO 12 – DECEMBRE 2019

# Journal communal de Coincy

*Retrouvons l'envie de vivre ensemble !*

## Dans ce numéro

- Le mot du Maire
- Projet paysager de Coincy
- Travaux et investissements 2019
- Intégration des voiries et réseaux
- Repas des aînés
- Etat civil
- Décorations de Noël
- Sortie cinéma des enfants
- Randonnée Coincy
- Accès déchetterie
- Lotissement le Clos des Vergers
- Bilan financier de la commune
- Réalisations depuis les élections municipales de mars 2014



## Cérémonie des vœux

L'équipe municipale aura le plaisir de vous accueillir à l'occasion de la cérémonie des vœux suivie d'un pot de l'amitié le :

**Samedi 11 janvier 2020 à 18h00**  
dans la salle communale de Coincy.

## Le mot du Maire

Les cossignaciennes et cossignaciens ont décidé, à la majorité absolue, le 23 mars 2014, de confier les affaires du village à une nouvelle équipe. Le rôle de cette équipe réunie autour du maire qu'elle a désigné a été de respecter et de mettre en œuvre les promesses de campagne, en tenant compte de l'état des finances qui laissaient peu de marge et dans un contexte conflictuel dû à l'implantation de la base logistique Lidl en limite du village.

En début de mandat, à la demande des services fiscaux (qui souhaitaient supprimer l'abattement forfaitaire de 15% historiquement mis en place) nous avons dû accepter une réduction de 5%. Depuis, l'abattement fiscal est resté à 10% et nos taux d'imposition communaux n'ont pas bougé en 6 ans. Sur la durée de notre mandat, nous n'aurons jamais augmenté les taxes communales.

Ce bulletin fait état d'un bilan de notre action, à comparer avec nos engagements de campagne 2014. Ce n'est pas de l'autosatisfaction mais un constat : l'équipe municipale a bien travaillé et peut être fière du travail réalisé. Nous avons promis une action transparente, nous espérons avoir rempli notre engagement, avec notre bulletin semestriel, le site internet, nos affichages, l'application PanneauPocket et notre disponibilité.

Bien sûr, on peut encore faire mieux, avec vos idées, vos suggestions. Je salue de belles initiatives, comme celles d'un groupe qui a travaillé aux décorations de Noël, celles d'un couple bien sympathique qui organise des marches les mardis. Je pense également à la fête des voisins, au repas des aînés, des manifestations qui nous font dire que notre slogan « Retrouvons l'envie de vivre ensemble » correspond bien à l'état d'esprit de notre équipe municipale.

**A toutes et à tous, je souhaite de bonnes et belles fêtes de fin d'année.**

Bien cordialement,

**le Maire, Michel HERENCIA**

## Projet paysager de Coincy

Quel paysage souhaitons-nous demain pour Coincy ?

Le groupe de travail, constitué à la demande des services de la préfecture, s'est réuni le 6 décembre, en mairie de Coincy, pour finaliser le projet d'insertion paysagère entre la plateforme logistique Lidl et le village de Coincy.

Rappelons que ce groupe de travail est constitué d'élus de Coincy, de la Société Lidl, de la C.C.H.C.P.P, de l'association AGIPECE. L'Agence de Paysage et d'Urbanisme Durable AMPLITUDE a étudié le projet de l'espace paysager à la satisfaction de tous. Rappelons que Lidl a financé cette étude.

**Ce projet a été présenté aux administrés le 20 septembre dernier, ce qui a permis un débat et des ajustements judicieux.**

La première révision du SCoTAM (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine) dont fait partie la C.C.H.C.P.P. marque le lancement des travaux du Plan Paysages et pose la question aux élus «**Quel territoire pour demain ?**».

**Les enjeux : définir les objectifs de qualité paysagère.**

**Un axe de concertation et de réflexion :** « Pensons et dessinons les paysages du SCoTAM et agissons pour l'identité et l'attractivité de nos territoires ».

**La continuité paysagère** entre la plateforme logistique Lidl et le village de Coincy est reconnue dans l'armature écologique du territoire du SCoTAM comme des continuités boisées à recréer ou à renforcer et des corridors forestiers à maintenir et à conforter.

C'est ce à quoi nous travaillons depuis le début de notre mandat. La construction de la plateforme Lidl sans réelle insertion paysagère ou du moins faite à minima a eu un impact réel sur la qualité des paysages et notre environnement.

**Nuisances sonores :**

Ce sont, aujourd'hui encore pour certains administrés, des nuisances sonores reconnues par tous et inacceptables. Le 6 décembre, en mairie de Coincy, la représentante de la Société Lidl annonce que des travaux acoustiques vont être réalisés sur 5 ou 6 quais les plus impactants côté Coincy, échéance février 2020.

Concernant les tours aéroréfrigérantes, gros point noir : la solution serait le capotage anti-bruit.

Pas de chance, la structure du bâtiment n'est pas conçue pour de tels équipements. Alors que vont-ils faire ? Aucune réponse, retour à la case départ.

**Figure : Vue aérienne de l'emprise de l'espace paysager entre la plateforme Lidl, le village de Coincy et la zone communautaire.**



## Travaux et investissements été 2019

**En création et en rénovation de voirie, nous avons budgété trois investissements importants en 2019.**

Une création tenait à cœur à notre équipe municipale pour une jeune population habitant Coincy. Un constat : en 2014, nous avions 11 enfants scolarisés dans notre regroupement pédagogique de Ogy Montoy Flanville, en 2019, nous en avons 25 dont près de la moitié en maternelle. Cela valait bien la création d'un espace ludique dédié.

Bien évidemment, notre préoccupation étant toujours la maîtrise de nos finances, des membres du conseil ont proposé de réaliser eux-mêmes l'enceinte de protection de cet espace de jeux, au bénéfice d'un investissement de qualité. A noter que cette clôture a été faite au mois d'août, une belle initiative de l'équipe municipale.

Cette **nouvelle aire de jeux** est destinée aux enfants entre 2 et 12 ans. Elle a été installée à proximité du City Stade pour la plus grande joie des petits qui l'ont rapidement investie. Rappelons qu'il est important d'en maintenir la porte d'accès fermée afin de protéger cet espace de nos amis chiens et chats.



Autre investissement, la **réfection des enrobés** et des marquages au sol de la **rue des Vignes**, celle-ci étant très dégradée. Cela a permis de restaurer les dos d'âne nécessaires au ralentissement des véhicules sur cette zone sensible. La commune rappelle que la vitesse est limitée sur l'ensemble du village à 30km/h.

Autre point lié à la sécurisation des jeunes enfants en attente du bus scolaire : le conseil municipal a décidé de la création d'un **abri bus** en retrait de la chaussée rue des Vignes. Il permettra aux écoliers et à leurs parents de s'abriter des intempéries.



## Intégration des voiries et réseaux divers (V.R.D) du lotissement « Le Coteau de Coincy » Impasses de la Folie.

A notre arrivée aux affaires de la commune, les copropriétaires du lotissement « Le Coteau de Coincy » de deux des impasses de la Folie nous ont demandé de reprendre un dossier ancien, en attente depuis une délibération du conseil municipal en date du 9 novembre 1990 jamais actée. Cette demande portait sur l'intégration de la voirie du lotissement au domaine communal.

Après accord à l'unanimité des copropriétaires et constitution du dossier faite avec l'étude notariale de Courcelles Chaussy, l'acte administratif d'intégration définitif a été signé le 19 août 2019. Nous pouvons dire que nous avons mis un point final à un dossier vieux de 29 ans. « Tout vient à point à qui sait attendre » !

## Repas des aînés

C'est dans le cadre de la Brasserie des Arts de Metz que l'équipe municipale a eu le plaisir de retrouver les aînés de la commune pour le traditionnel repas de fin d'année dans une ambiance chaleureuse. Ce joyeux moment de convivialité est un moment fort pour nous qui souhaitons ainsi rendre hommage aux plus anciens du village et maintenir un précieux lien social.



## Etat civil

Nous avons célébré le mariage de **Claire FURBATTO et Vianney WALLRAF** le samedi 6 juillet 2019 à la mairie de Coincy. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Nous vous faisons part de deux nouvelles naissances dans la commune de Coincy au second semestre 2019 :

- **Luise, Judith FLATRES**, née le 14 juillet 2019,
- **Hakeem, Kalilou DOUCOURE**, né le 30 août 2019.
- **Camille LUXEMBOURGER GALLAS**, née le 15 septembre 2019.

Nous leur souhaitons la bienvenue et adressons nos félicitations aux heureux parents.

Nous déplorons le décès de Monsieur **Alain, Henri, Roger AUZOU** survenu le 24 octobre 2019, à l'âge de 70 ans.



## Décorations de Noël

C'est un groupe sympathique et motivé qui s'est affairé pour embellir le village à l'occasion des fêtes de fin d'année. Bravant la pluie et les frimas, l'installation des décorations réalisées lors des ateliers bricolage a été effectuée dans la joie et la bonne humeur et s'est terminée par le réconfortant vin chaud de la chef déco, Cathie. Un très grand merci à tous ces administrés qui ne comptent pas leurs efforts pour embellir notre village et faire briller les yeux des enfants.



## Sortie cinéma des enfants

La famille Addams au grand complet s'est réunie au cinéma pour le plaisir des petits villageois. Un agréable goûter autour d'une glace s'en est suivi.

En résumé, un bien agréable dimanche.

## Randonnée Coincy

L'aventure des randonneurs(euses) de Coincy continue. Depuis juillet à ce jour, 13 sorties de 11km en moyenne ont eu lieu dans la bonne humeur, avec de belles découvertes, les mardis après-midi. Pour toute information, contacter Marie Claude et Jean-Luc : [mclaude.marchal@orange.fr](mailto:mclaude.marchal@orange.fr)

## Accès déchetterie

En conseil communautaire, le 17 octobre 2019, nous avons obtenu la reconduction de la convention autorisant l'accès des habitants de quatre communes, dont celle de Coincy, à la déchetterie de Metz Métropole Borny, jusqu'au 31 décembre 2020. Il faut savoir que la CCHCPP envisage toujours de nous contraindre à utiliser les déchetteries de Courcelles Chaussy ou Courcelles sur Nied. Ce serait supprimer un service de proximité très utile, augmenter des distances de déplacements (donc l'empreinte carbone sur l'environnement), avoir des déchets refusés (exemple : la déchetterie de Courcelles sur Nied n'accepte pas les pneus), sans oublier des horaires et jours d'ouverture bien plus limités. A suivre ...



Mairie de Coincy  
1, place de la Mairie  
57530 COINCY  
<http://mairie-de-coincy.e-monsite.com>

Tél : 03 87 76 75 50  
Mail : [mairie.coincy57@orange.fr](mailto:mairie.coincy57@orange.fr)  
Horaires d'ouverture : lundi (8 h à 10 h et de 17 h à 19 h),  
mercredi (17 h à 19 h), vendredi (10 h à 12 h)

## Lotissement le Clos des Vergers

La commercialisation des parcelles du lotissement le Clos des Vergers est terminée ; la vente de la dernière parcelle a été signée le 4 décembre 2019. Le permis d'aménager avait été délivré en décembre 2010.

En juillet et août 2013, l'énormité du projet de la plateforme logistique Lidl était dévoilée à l'occasion du lancement de deux enquêtes publiques.

Fin 2013, le permis de construire de cette plateforme était validé par les maires de Coincy et de Montoy Flanville. Le nouveau lotissement de notre village perdait alors de son attractivité et les ventes de parcelles étaient stoppées.

Restait cependant l'emprunt de 600 000 € sur ce lotissement qu'il fallait rembourser. Pas facile de négocier avec la banque pour le reconduire, les intérêts s'ajoutaient.

Ce lotissement étant communal, la charge de la commercialisation revenait aux élus, une tâche difficile qui a occupé beaucoup de temps au cours de notre mandat.

Nous avons dû communiquer, négocier bien sûr, et revoir les conditions tarifaires sans trop toucher à la rentabilité attendue.

2010 – 2019 : 9 ans pour vendre 18 parcelles.  
Décembre 2019 : c'est fait, les parcelles sont toutes vendues, l'emprunt est remboursé, une belle satisfaction pour tous.

A présent, il faut travailler sur les paysages et notre environnement.

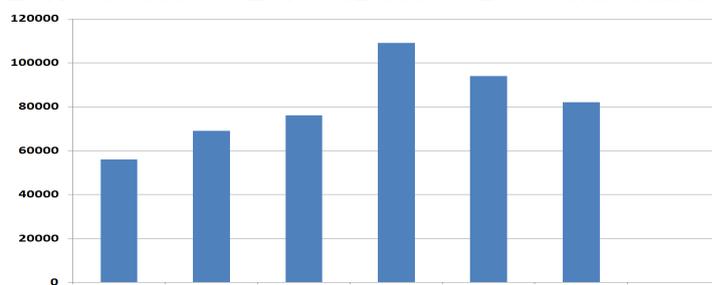


## Bilan financier de la commune de Coincy décembre 2019

A notre arrivée aux affaires de la Commune, nous avons dressé une situation financière de la municipalité sortante.

Où en sommes-nous ?

- Le budget du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), jugé sans utilité, a été clôturé en 2016 et son excédent de 1043,93 € a été reversé au budget principal.
- Le budget du lotissement le Clos des Vergers sera clôturé prochainement avec la vente de la dernière parcelle qui vient d'être signée. Lorsque les opérations comptables seront terminées, nous serons à même d'en établir le bilan définitif. Pour mémoire l'emprunt de 600 000 € a été remboursé en 2016.
- Le budget principal a vu une progression importante du montant d'autofinancement au cours du mandat, ce qui a permis d'améliorer de manière considérable le bilan en investissement :  
Autofinancement : **2013** - 56 000 € (année de référence)  
**2014** - 69 000 € / **2015** - 76 000 € / **2016** - 109 000 € / **2017** - 94 000 € / **2018** - 82 000 € / **2019** - non établi.



Ceci est le résultat d'une recherche constante d'économies sans augmentation des différentes taxes pour les administrés, hormis la modification de l'abattement fiscal passé de 15 à 10 % sur demande des services fiscaux.

- La dette de la commune qui avoisinait le million d'euros en début de mandat a été ramenée à 534 000 € fin 2018 et 500 548 € fin 2019. Le montant annuel de remboursement des prêts est passé de 57 200 € en 2014 à 45 700 € en 2019.
- Compte tenu de l'état de la trésorerie de la commune de Coincy qui s'élève à 460 480 € à la date d'édition de ce bulletin 12-2019, nous sommes en mesure de procéder à des travaux sans avoir recours à de nouveaux emprunts.

## Retrouvons l'envie de vivre ensemble !

### Principales réalisations depuis les élections municipales de mars 2014

Nos engagements en janvier 2014 :	Réalizations à fin 2019 :
<p><b><u>Une nouvelle équipe rassemblée autour d'un projet</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un besoin de dialogue, de concertation, de transparence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site internet de la mairie, information par mail, application PanneauPocket, réunions publiques.</li> <li>• Bulletin semestriel, affichage communal, disponibilité des élus.</li> <li>• Cérémonie des vœux du maire, en toute convivialité.</li> </ul>
<p><b><u>Un cadre de vie agréable</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notre opposition à la plateforme logistique Lidl.</li> <li>• Réhabilitation de voies communales, stationnement, dépose scolaire.</li> <li>• Embellissement et développement des espaces verts.</li> <li>• Participation avec la CCPP à l'activation de la fibre très haut débit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notre opposition en l'état au projet Lidl a amené la mise en place d'une Commission de Suivi de Site et un dialogue avec les différentes parties.</li> <li>• Réhabilitation de la contre-allée de la rue Principale, avec des ilots de plantations.</li> <li>• Création de 11 places de stationnement.</li> <li>• Embellissement du rond-point principal de Coincy et fleurissement, éclairage du lavoir devenu boîte à livres.</li> <li>• Création d'un espace ludique pour les enfants.</li> <li>• Installation d'un abri bus.</li> <li>• Réfection des enrobés de la rue des Vignes.</li> <li>• Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (mairie - espace de jeux).</li> <li>• Travail en cours sur un futur espace paysager.</li> <li>• Mise en œuvre, avec la CCHCPP, de la fibre THD.</li> </ul>
<p><b><u>Des finances saines et une fiscalité juste et responsable</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir le détail de notre bilan sur ce bulletin ou consulter le site : <a href="http://www.collectivités-locales.gouv.fr">http://www.collectivités-locales.gouv.fr</a></li> </ul>
<p><b><u>La sécurité</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécuriser les voies de circulation.</li> <li>• Développer la vigilance partagée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la signalisation routière et rappel de limitation de vitesse à 30 km/h.</li> <li>• Rénovation du pont vers St Agnan et signalisation.</li> <li>• Mise en place de la convention de la Participation Citoyenne.</li> </ul>
<p><b><u>Une vie associative dynamique</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les liens sociaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons essayé d'ouvrir la salle communale à différentes activités qui ont été plus ou moins suivies (danse, photo, couture).</li> <li>• L'activité randonnée est régulière.</li> <li>• La fête des voisins, la sortie des jeunes, le repas des aînés et les décorations de Noël ont été appréciés.</li> <li>• La location de la salle communale est accordée dans le respect et la tranquillité du voisinage.</li> </ul>

Pour plus de détails sur ces réalisations, vous pouvez consulter les 12 bulletins municipaux en ligne sur le site de la mairie : <http://mairie-de-coincy.e-monsite.com/pages/journeaux-communales-de-coincy.html>